

23 octobre 2012

**Présidence :** Monsieur Olivier DELAPORTE, Maire

**Etaient présents :**

Mme DUCHESNE, M. SOUDRY, M. BARATON, Mme MAIGNE, M. BISDORFF, M. TURCK, M. TEYSSIER (*Adjoint au Maire*), Mme ROGER, M. GIBLAIN, M. FRANQUET, M. SCHNELL, Mme GRELU, M. BRILLANT, Mme LABORDE, M. FORGET, Mme MARADEIX, M. LEFEBURE, Mme TRINIAC, M. DUFOUR, M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. CHAUMONT (*Conseillers Municipaux*).

**Absents et excusés :** Mme d'ESTEVE, Mme NAPOLY, Mme AUGERE (Maires-Adjointes), M. GUILLAUME, Mme BARBARO, Mme BOULANGEAT, Mme DARRAS, Mme OJEDA-COLLET, M. FERRET, Mme DECKERT, M. BLANCHARD (conseillers municipaux).

**Procurations :**

Mme d'ESTEVE	à	M. SOUDRY
Mme NAPOLY	à	M. BISDORFF
Mme AUGERE	à	Mme MAIGNE
M. GUILLAUME	à	M. TEYSSIER
Mme BARBARO	à	Mme ROGER
Mme BOULANGEAT	à	Mme MARADEIX
Mme DARRAS	à	M. LEFEBURE
Mme OJEDA-COLLET	à	M. FRANQUET
M. FERRET	à	M. BRILLANT
Mme DECKERT	à	Mme DUCHESNE
M. BLANCHARD	à	M. DELCOURT

**Secrétaire de séance :** Mme TRINIAC (*conseillère municipale*)

\*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

- 1.** Approuve le procès-verbal des séances du Conseil Municipal du 26 juin 2012 et du 25 septembre 2012.

**A l'UNANIMITE de membres présents et représentés: 35 voix**

## **AFFAIRES FINANCIERES ET REGLEMENTAIRE**

- 2.** Prend acte que le Débat d'Orientations budgétaires pour l'année 2013 a eu lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif de la ville et du service de l'assainissement.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

- 3.** Désigne les membres de la commission consultative des services publics locaux dont le Maire est président :

MM. SOUDRY, BARATON, TEYSSIER, BRILLANT, DELCOURT, membres titulaires,  
Mme d'ESTEVE, MM. TURCK, SCHNELL, Mme MAIGNE, M. CHAUMONT, membres suppléants.

ainsi que les associations suivantes qui délègueront leur représentant :

- L'association syndicale du Domaine de Saint-François d'Assise
- Le syndic du Conseil syndical de la résidence de la Nouvelle Caravelle
- L'Union Départementale des Associations Familiales

Charge par délégation l'organe exécutif de saisir pour avis, la commission.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

- 4.** Approuve la convention de groupement de commandes avec le Centre communal d'action sociale de La Celle Saint-Cloud dans le cadre de la consultation relative aux services d'assurances du personnel et autorise M le Maire à signer cette convention constitutive de groupement.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

- 5.** Décide de modifier le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> octobre 2012 pour faire suite aux différents recrutements intervenus, aux résultats de la promotion interne, aux nominations par voie d'intégration directe, ainsi qu'à la réforme de la catégorie B et plus précisément à la modification du cadre d'emploi des rédacteurs.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

- 6.** Décide de revaloriser le traitement du directeur de la communication en lui attribuant la rémunération correspondant au traitement d'un attaché au 12<sup>ème</sup> échelon (IB 801/IM 658) à la date du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

**A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

- 7.** Décide de porter le montant de la prime mensuelle d'encadrement des directrices de crèche titulaires des grades de puéricultrices de classe normale et de classe supérieure à 91,22 € ; et d'instaurer une clause de revalorisation et d'ajustement automatique pour cette prime dont le montant serait réévalué ou modifié par un texte législatif ou réglementaire.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

## **VIE SOCIALE ET FAMILLE**

- 8.** Approuve le versement d'une subvention à l'Aumônerie des jeunes du secteur de La Celle Saint-Cloud de 1.500 € pour 2012 et approuve le versement d'une subvention aux Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs (Réseau de La Celle Saint-Cloud/ Bougival/ Louveciennes) de 650 € pour 2012.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

- 9.** Décide le transfert au CCAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

- des charges de gestion courante de l'activité « restauration des aînés » (marché en cours de restauration, location du véhicule frigorifique et autres dépenses de gestion courante),
- de la révision annuelle de la tarification de cette activité pour les différentes prestations (tarifs pleins et dégressifs) et des recettes correspondantes.

La ville continuera de mettre à disposition du CCAS le personnel de restauration nécessaire à la livraison des repas à domicile ainsi que les agents administratifs affectés au bureau soutien à domicile. Les autres personnels intervenant sur la restauration des aînés relèvent déjà directement du CCAS.

Autorise M le Maire à signer avec la société SOREST un avenant de transfert concernant le marché 2011 MAPA 27 LOT 2 ainsi qu'un avenant de transfert pour le contrat de location n°0809 C11 04807 du véhicule frigorifique avec la société Petit Forestier Location.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

- 10.** Dans le cadre de la sectorisation scolaire, décide que l'avenue Corneille est transférée du secteur Jules Ferry au secteur Pierre et Marie Curie, et décide que la nouvelle sectorisation des écoles maternelles et élémentaires Pierre et Marie Curie et Jules Ferry sera applicable à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et prendra effet à compter de la rentrée scolaire de septembre 2013

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

- 11.** Décide de fixer annuellement les tarifs de participation des communes aux frais de scolarité :

- conformément à la recommandation de l'AME (association des maires-adjoints à l'éducation des Yvelines) pour les enfants issus de communes yvelinoises. Ils s'élèvent pour cette année à 488€ pour les élémentaires des Yvelines et 973 € pour les maternelles des Yvelines.

- conformément à la recommandation de l'association des Maires des Hauts de Seine pour les enfants issus de communes des Hauts de Seine. Ils s'élèvent pour cette année à 762.25 € pour les maternelles et élémentaires des Hauts de Seine.

Décide d'exonérer de ces frais les communes avec lesquelles un accord de réciprocité de non remboursement des frais scolaires a été signé.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**12.** Décide d'approuver les modalités de paiement des classes de découvertes pour l'année 2013 et d'appliquer les tarifs proposés pour chaque séjour selon la grille tarifaire annexée à la délibération.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**13.** Décide de confirmer la délibération du jury d'initiatives de jeunes et d'accorder les aides proposées :

- 200 € - Charlotte GREMAREC (voyage humanitaire au Bénin)
- 400 € - Clément BELSENS Association ESTACAIDE (projet humanitaire au Vietnam)
- 200 € - Margaux VIGNAUD Association Burkina Solidarité (projet humanitaire du Burkina Fasso)
- 550 € Côme FOUQUES (initiative « une minute pour comprendre »)
- 450 € Bulgatamir IDER (projet en Chine)

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**14.** Décide d'autoriser M le Maire à signer les avenants n°3 aux conventions avec le Département des Yvelines sur la délégation de gestion des moyens administratifs en matière de protection et de promotion de la santé infantile d'une part et de planification familiale d'autre part.

Ces avenants prorogent la dotation financière à l'identique contenues dans les conventions du 5 juillet 2007, à compter du 1<sup>ER</sup> janvier 2012, pour un an et modifient le dispositif de l'article 15 dans le sens d'une prise en charge directe par le Département des Yvelines des activités décrites dans la délibération.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**15.** Autorise M le maire à signer une convention de prestation de service unique avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Ile de France pour la crèche Jonchère, pour une application rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et pour une durée de quatre ans.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

## **AFFAIRES TECHNIQUES**

**16.** Décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert pour le marché de fourniture de matériels régie et d'autoriser M le Maire à signer les marchés correspondants avec les sociétés ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses pour chaque lot, après analyse des offres et attribution par la commission d'appel d'offres.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**17.**Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de mise en conformité hydraulique des réseaux d'assainissement avec l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la société SCREG Ile de France Normandie, sise 121 rue Paul Fort – 91310 Montlhéry, pour un montant de 165.000 € HT.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**18.**Décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert pour le marché de service de téléphonie et d'autoriser M le Maire à signer les marchés correspondants avec les sociétés ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses, pour chaque lot, après analyse des offres et attribution par la Commission d'Appel d'Offres.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**19.**Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable du SMGSEVESC en 2011.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**20.**Prend acte du rapport annuel 2011 d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**21.**Décide d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de déclaration préalable pour la création d'une rampe d'accès « handicapé » et le changement de la porte d'entrée de la Poste située place de Bendern.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**22.**Décide d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de déclaration préalable pour la dépose de la porte en bois pleine d'origine, existante de la crèche Cité pour la remplacer par une porte métallique.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**23.**Décide d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de déclaration préalable pour les travaux réalisés dans le cadre de ses obligations de propriétaires dans les logements communaux suivants :

- logements 42 rue de Vindé
- logements maternelle Pasteur
- logements avenue Yves Levallois.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

**24.** Décide d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de permis de construire pour la création d'un abri à cycles, pour les logements du groupe scolaire Henri Dunant.

**A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix**

## DECISIONS MUNICIPALES

**25.** PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

N° 2012.17 du 14.06.2012, n° 2012.18 du 28.06.2012, n° 2012.19 du 09.07.2012, n° 2012.20 du 12.07.2012, n° 2012.21 du 12.07.2012, n° 2012.22 du 17.07.2012, n° 2012.23 du 19.07.2012, n° 2012.24 du 19.07.2012, n° 2012.25 du 27.07.2012, n° 2012.26 du 27.07.2012, n° 2012.27 du 10.08.2012, n° 2012.28 du 10.08.2012, n° 2012.29 du 10.08.2012, n° 2012.30 du 21.09.2012.

## INFORMATIONS DIVERSES

➤ Monsieur le Maire

- Rappelle la cérémonie de la Toussaint le 5 novembre et la cérémonie du 11 novembre.

➤ Monsieur TURCK :

- Fait le bilan positif de l'opération des Petits commerçants qui s'est tenue samedi 20 octobre avec la participation de 130 enfants et 75 commerçants.
- Annonce que la prochaine manifestation « Courses en Fête » se tiendra le 19 mai 2013.
- Informe de la date du marché aux arbres et aux fleurs les samedi 27 et dimanche 28 octobre sur le parvis de l'hôtel de ville.

➤ Madame MARADEIX :

- Informe de l'installation du nouveau conseil de jeunes, mercredi 24 octobre.

➤ Madame DELAIGUE :

- Demande à quelle date aura lieu la réunion informelle au sujet de l'adhésion de la ville à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc  
*Réponse M le Maire : Cette réunion sur l'intercommunalité pourrait se tenir fin février/début mars.*

- Demande des précisions sur les interventions faites au sujet du bois de Beauregard lors du conseil du 25 septembre.
- Demande confirmation de l'éventuelle fermeture des locaux du CIDJ  
*Réponse de Mme DUCHESNE : une réorganisation est actuellement en cours entre le CPEA qui gère le CIDJ et le centre social qui reprend les animations des 15/18 ans ; la prévention générale du CPEA va être transférée sur d'autres structures, le CIDJ est donc pour l'instant en sommeil.*
- S'interroge sur la possibilité de préempter un grand terrain viabilisé situé près du lavoir des Gressets  
*Réponse de M. BILDORFF : S'agissant d'un terrain constructible, il serait difficile de préempter ce terrain compte tenu de sa valeur.*

➤ Monsieur DELCOURT :

- Demande un point au sujet du projet de rénovation de la villa Viardot.  
*Réponse de M. le Maire : Le bail emphytéotique n'étant pas la forme la plus simple pour faire aboutir ce projet, il est envisagé de déterminer le programme de travaux que la ville financera à hauteur des sommes défiscalisées et reversées par la Fondation d'entreprise dans le cadre du mécénat d'entreprise.*

➤ Madame RAUNET :

- Demande s'il y a un projet d'installation de fibre optique sur la ville  
*Réponse de M. SCHNELL : ce sujet a fait l'objet d'un article dans le dernier magazine de la ville. Orange a été choisi comme prestataire pour implanter la fibre optique sur La Celle Saint-Cloud. Ce programme s'étalera sur 5 ans de 2013 à 2017 et la ville sera divisée en 5 quartiers.*

Le Maire

Olivier DELAPORTE  
Vice-président du Conseil général